

R É D U C T I O N D E S G A Z À E F F E T D E S E R R E
- H O R I Z O N 2 0 2 3 - 2 0 2 6 -

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. RÉDUCTION DES GES – HORIZON 2023-2026	4
CONCLUSION.....	10

INTRODUCTION

1 Dans sa décision D-2021-140, la Régie de l'énergie (Régie) abolissait l'indice de qualité de
2 service relatif aux réductions de gaz à effet de serre (GES) à compter de la Cause tarifaire
3 2022-2023 et demandait ce qui suit :

4 « [407] **À compter du prochain dossier tarifaire, la Régie demande à Énergir de déposer de**
5 **l'information relative au budget des activités, projets et achats de GNR en vue de réduire**
6 **les émissions de GES ainsi que les cibles de réductions prévues pour l'année de base,**
7 **l'année témoin et les deux années subséquentes. »**

8 Les sections qui suivent répondent à la demande de la Régie.

1. RÉDUCTION DES GES – HORIZON 2023-2026

1 Énergir, s.e.c. (Énergir) vise la réduction des émissions de GES découlant de ses activités par la
2 mise en place de projets à caractère récurrent.

3 Énergir sélectionne ses projets selon les principes directeurs suivants :

- 4 • Accélérer la croissance des efforts en **efficacité énergétique** de ses opérations
5 « consommer moins, consommer mieux »;
- 6 • Intégrer davantage d'énergies renouvelables, comme le **gaz de source renouvelable**
7 **(GSR)**, à sa consommation énergétique, là où c'est possible ;
- 8 • Évaluer les opportunités d'une **complémentarité avec l'électricité** pour ses opérations
9 « la bonne énergie, à la bonne place »;
- 10 • Favoriser **l'innovation et les projets de démonstration** de la mise œuvre de ses valeurs
11 de développement durable et de reconnaissance des facteurs ESG (environnement,
12 social et gouvernance);
- 13 • Être viables économiquement.

14 Le tableau 1 présente les projets envisagés permettant de réduire les émissions de GES, les
15 estimations de réduction des émissions de GES pour chacun des projets ainsi que les budgets
16 prévus pour leur réalisation. Il est à noter que parmi les projets présentés, certains ne servent
17 pas uniquement à la réduction des GES. Dans certains cas, des projets doivent se faire pour des
18 raisons opérationnelles et les réductions en GES sont évaluées et présentées.

19 La majorité des projets énumérés ont un potentiel de réduction minimal de GES de 25 tCO₂ eq.
20 Les projets présentés qui sont sous ce seuil font partie de projets qui s'échelonnent sur plusieurs
21 années et qui dépasseront globalement ce seuil. Il s'agit du plan d'électrification des véhicules
22 légers et du plan de remplacement des chaudières. À lui seul, le plan d'électrification des
23 véhicules légers qui s'échelonnera jusqu'en 2030 permettra une réduction des GES de
24 4 000 tCO₂ eq si les délais de livraison des fournisseurs sont respectés. L'analyse des projets
25 des années 2023-2024 et 2024-2025 est en cours et davantage de précisions pourront être
26 fournies lors des prochaines causes tarifaires.

1 Les coûts ici exposés sont des coûts d'acquisition d'actifs (CAPEX) et des coûts de main-d'œuvre
2 (OPEX). Selon les projets, il est possible que seuls des coûts OPEX s'appliquent, par exemple,
3 pour l'amélioration de processus qui n'impliquent pas d'acquisition d'actifs.

4 Il est à noter que les réductions présentées dans les tableaux ci-dessous sont des estimations.
5 Les réductions réelles pour chacune des années seront calculées à la fin de l'année financière et
6 présentées dans le cadre du rapport annuel, comme demandé par la Régie dans la
7 décision D-2021-140, paragr. 408. Aussi, les prévisions des deux années suivant l'année témoin
8 seront plus précises dans les prochaines causes tarifaires.

Tableau 1
Projets 2022-2023 (année de base)

Projets 2022-2023	Estimation des réductions des émissions de GES (tCO ₂ eq)	Budget prévu (\$)
Remplacement du compresseur d'évaporation – usine LSR	1 000	19 000 000
Diminution de la consommation du gaz de service par la fermeture du poste de livraison de Boisbriand	38	0
Projets d'amélioration des actifs - remplacement des chaudières (quatre projets)	35	2 800 000
Pompes électriques d'injection d'odorant aux postes d'embranchement de Saint-Basile et de Shefford	280	180 000
Modification de la méthode de localisation de nos infrastructures pour intégrer l'envoi de plans au demandeur	26	0
Optimisation de l'utilisation de trois chaudières au siège social	34	93 000
Remplacement de six véhicules légers par des véhicules hybrides	12	21 540
Télétravail implanté à la suite de la pandémie pour une majorité d'employés (réduction des déplacements des employés vers leur lieu de travail - scope 3)	450	0
Total des réductions liées aux projets	1 875	-
Achat de GSR supplémentaire prévu	1 028	125 000
Total des réductions estimées	2 903	-

Tableau 2
Projets 2023-2024 (année témoin)

Projets 2023-2024	Estimation des réductions des émissions de GES <i>(tCO₂ eq)</i>	Budget prévu <i>(\$)</i>
Projets d'amélioration des actifs - remplacement des chaudières dans les postes de livraison (6 projets en 2023)	384	5 000 000
Modification de la méthode de localisation de nos infrastructures pour intégrer l'envoi de plans au demandeur	60	0
Plan d'électrification des véhicules légers – véhicules prévus en 2023-2024	408	316 000
Remplacement unité d'apport air dans les ateliers ER-STR avec roue thermique	90	130 000
Étude d'optimisation des appareils électromécaniques au BA Québec	5	126 500
Étude d'optimisation des appareils électromécaniques au BA Saguenay	28	70 000
Thermopompage au siège social	350	800 000
Modernisation de la chaufferie aux ateliers Bercy	77	432 000
Développement et implantation d'un bilan de conduite personnalisé par utilisateur à la manière des outils développés par les assureurs (conditionnement positif)	519	15 000
Total des réductions liées aux projets	1 921	-
Achat de GSR supplémentaire prévu	1 028	125 000
Total des réductions estimées	2 949	-

Tableau 3
Projets 2024-2025

Projets 2024-2025	Estimation des réductions des émissions de GES <i>(tCO₂ eq)</i>	Budget prévu <i>(\$)</i>
Plan d'électrification des véhicules légers – véhicules prévus en 2024-2025	485	n.d
Bilan de conduite personnalisé par utilisateur à la manière des outils développés par les assureurs (conditionnement positif)	464	0
Modification de la méthode de localisation de nos infrastructures pour intégrer l'envoi de plans au demandeur	72	0
Projets d'amélioration des actifs - remplacement des chaudières (5 projets en 2024)	150	4 000 000
Total des réductions liées aux projets 2024-2025	1 171	-
Achat de GSR supplémentaire prévu	1 028	125 000
Total des réductions estimées	2 199	-

Tableau 4
Projets 2025-2026
(partiel, liste de projets en cours de définition)

Projets 2025-2026	Estimation des réductions des émissions de GES (tCO ₂ eq)	Budget prévu (\$)
Plan d'électrification des véhicules légers – véhicules prévus en 2025-2026	590	540 000
Bilan de conduite personnalisé par utilisateur à la manière des outils développés par les assureurs (conditionnement positif)	398	0
Projets d'amélioration des actifs - remplacement des chaudières (6 projets en 2025)	200	5 000 000
Modification de la méthode de localisation de nos infrastructures pour intégrer l'envoi de plans au demandeur	86	0
Total des réductions liées aux projets 2025-2026	1 274	-
Achat de GNR supplémentaire prévu	1 028	125 000
Total des réductions estimées	2 302	-

Tableau 5
Sommaire des prévisions de réduction 2022-2026

Réductions / année	Estimation des réductions des émissions de GES (tCO ₂ eq)
Projets et GSR 2022-2023	2 903
Projets et GSR 2023-2024	2 949
Projets et GSR 2024-2025	2 199
Projets et GSR 2025-2026	2 302
Total des réductions estimées	10 353

1 Les réductions estimées par la mise en place de projets et l'achat de GSR permettent d'anticiper
2 une réduction des émissions de GES de plus de 10 300 tCO₂ eq sur les quatre années. Ces
3 réductions, additionnées à celles déjà réalisées depuis 1990, permettraient une réduction de près
4 de 30 260 t CO₂ eq des émissions directes et indirectes, soit une réduction d'environ 37,6 % si le
5 niveau d'émissions actuel d'Énergir se maintenait.

1 Pour l'année 2022-2023, Énergir estime à 540 000 m³ le volume supplémentaire de GSR qui sera
2 acquis afin de réduire de 1 028 tCO₂ eq les émissions en GES. Ceci correspond aux émissions
3 de postes de livraison dont les équipements de combustion ont déjà été optimisés. Le surcoût de
4 l'achat de GSR pour ce volume supplémentaire de GSR est estimé à 125 000 \$ par rapport au
5 prix du gaz naturel d'origine fossile.

6 Le suivi actuel sera déposé lors de chaque cause tarifaire. L'information relative aux projets
7 réalisés sera présentée dans le cadre du rapport annuel. Énergir est attentive à ses principales
8 sources d'émissions afin d'agir dès maintenant sur leurs impacts et sur le potentiel de réduction
9 des GES à la source.

CONCLUSION

- 1 Énergir maintient un effort soutenu dans l'identification et la mise en place de projets permettant
2 de réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses activités. La mise en place du comité
3 stratégique de réduction des GES porte fruit et aide grandement à l'identification et la priorisation
4 de projets potentiels.
- 5 Des projets seront à l'étude chaque année afin d'évaluer leur faisabilité et leur potentiel de
6 réduction d'émissions de GES. De nouveaux projets seront ainsi identifiés et mis en œuvre au
7 courant des prochaines années.
- 8 En 2021, Énergir se trouvait à 21,1 % de la cible de réduction de 37,5 % de GES pour ses
9 opérations. Énergir est confiante d'atteindre ses cibles ambitieuses en poursuivant ses efforts de
10 manière soutenue.

Énergir demande à la Régie de prendre acte du présent suivi.